

Communiqué de presse

MARCHÉ FRANÇAIS DES TÉLÉCOMS

Publication de l'observatoire annuel des marchés 2018 : les opérateurs répondent présents, cette année encore, à l'appel à l'investissement lancé par l'Arcep

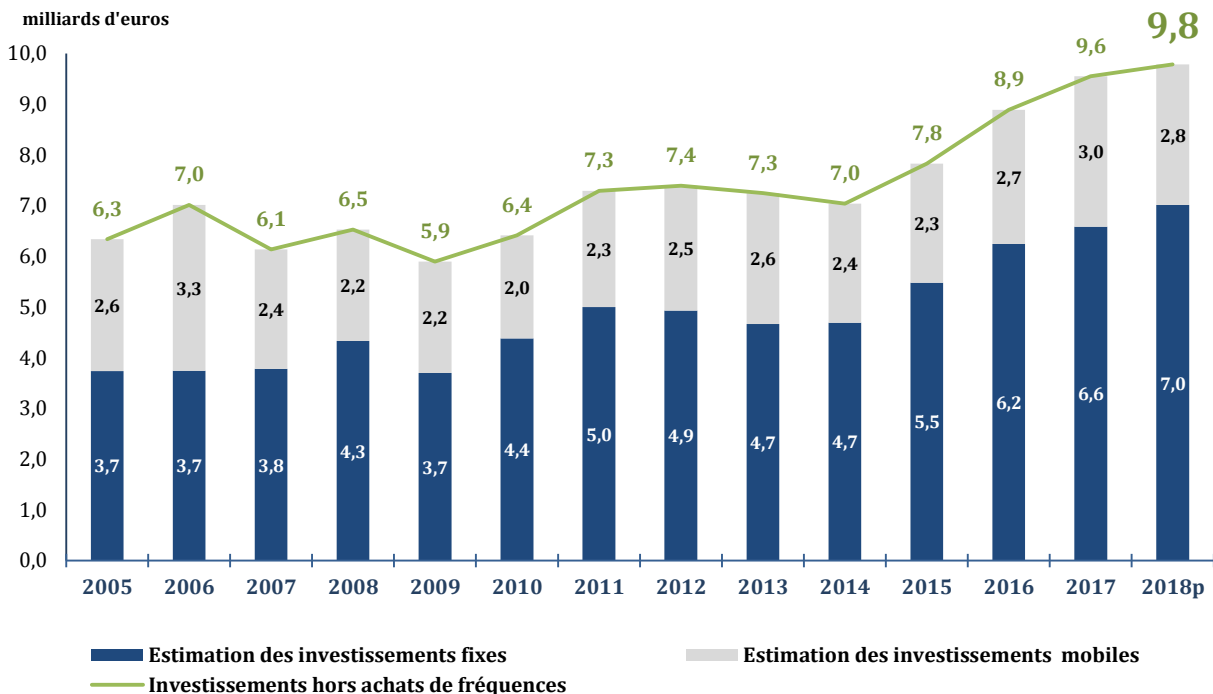
Paris, le 21 mai 2019

L'Arcep publie ce jour son observatoire annuel faisant le point sur les principales données économiques du marché français des télécoms, ainsi que l'indice des prix fixes et mobiles. Les résultats de cet observatoire, et les mesures de régulation pro-investissement mises en œuvre par l'Arcep, sont présentées ce matin lors de la troisième édition de la conférence de presse annuelle « Telconomics ».

9,8 milliards d'euros, un nouveau record pour le montant annuel des investissements (hors fréquences)

En 2018, les opérateurs ont investi 200 millions d'euros de plus qu'en 2017 pour un montant global (hors fréquences) de 9,8 milliards d'euros. Le montant des investissements a augmenté de 40% en quatre ans. L'Arcep se félicite de ce niveau d'investissement nécessaire pour répondre aux besoins du pays.

Investissements hors achats de fréquences



Cette hausse des investissements s'accompagne d'un recul contenu du revenu des opérateurs (-1% en 2018), porté par la légère baisse du revenu des services fixes et alors que le revenu des services mobiles progresse pour la première fois en 8 ans.

En termes d'usages, l'utilisation des réseaux mobiles s'intensifie, que ce soit la consommation vocale (+3,7%) mais surtout les services de données dont le volume augmente toujours sensiblement (+65% en un an). La France compte 47,7 millions de clients actifs sur les réseaux 4G (+6,1 millions), ces derniers ayant consommé, en moyenne, 6,7 gigaoctets de données par mois en 2018. A l'étranger également, grâce au règlement européen intervenu en juin 2017 et portant sur la fin des frais d'itinérance en Europe, la consommation de données des clients des opérateurs double en 2018.

Un effort d'investissement porté par le décollage de la fibre

La croissance de l'investissement provient, en totalité cette année, de l'augmentation des dépenses des opérateurs dans le déploiement réseaux FttH : 13,6 millions de locaux sont désormais éligibles à cette technologie, ce qui représente 7,9 millions d'accès supplémentaires déployés en trois ans (+3,2 millions de nouveaux logements raccordables en 2018). 4,8 millions de foyers ont d'ores et déjà adopté cette technologie, à un rythme en progression constante (+1,5 million en un an).

L'Arcep invite les opérateurs à poursuivre leurs efforts, pour être au rendez-vous de la fibre et de la 5G.

Pour faire face aux enjeux d'aménagements du territoire et de compétitivité du pays, l'Arcep invite les opérateurs à maintenir leur dynamique d'investissement : le maintien d'un rythme soutenu de déploiement de la fibre et la mise en place de l'infrastructure 5G vont exiger une constance dans l'effort. De nouvelles opportunités pourraient constituer des relais de croissance pour les opérateurs : le marché entreprises, mais aussi le réseau 5G avec la ville connectée (*smart city*), l'industrie 4.0, ou encore les véhicules connectés.

Documents associés :

- L'observatoire annuel 2018 : [données économiques du marché](#) et [indice des prix fixes et mobiles](#)
- [Les données en open-data](#)
- [Les slides présentés lors de la conférence de presse](#)





A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Jean-François Hernandez
hernandez@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 70 33

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion